CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E23064** **VALABLE JUSQU'AU** **02/06/2027**

ÉDITÉ LE 02/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Raison sociale : COUDEREAU ET GROSBOT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/05/2023

Capital : 25 200

56 RUE DE LA CHAUSSEE
18190 CHATEAUNEUF-SUR-CHER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 1973B00056

Siret : 775 028 236 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0001191

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000004734886004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000004734886004

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 48 60 64 89 **Fax :**

Portable : 06 50 86 50 50

Responsabilité légale :
GRATACOS ERIC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : coudereau.grosbot@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 539 065 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5411	Installation de conduit de fumée et tubage en habitat individuel	7	23/05/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/04/2026 13:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.